

CR du CA du vendredi 4 juin 2010

Présents : Irène Bellier, Sylvaine Camelin, Sophie Chevalier, Sophie Houdart, Marie-Pierre Julien, Frédérique Louveau, Sandrine Musso, Pribislav Pitoëff, Gilles Raveneau, Céline Rosselin, Alexandre Soucaille

Absents excusés avec procuration : Vincent Battesti, Frédérique Guyader, Vanessa Manceron, Laurent-Sébastien Fournier

Point sur les adhésions : + 5 adhésions individuelles

Site : reprise de la discussion : qui est autorisé à valider et publier en ligne ? Il serait bien qu'un plus grand nombre de personnes puisse le faire, il est discuté que l'ensemble du CA en ait la possibilité. La question n'est pas définitivement tranchée.

Par ailleurs, se pose la question de l'intervention des uns dans les posts des autres. Qui peut intervenir et jusqu'où ? Peut-on ajouter des photos (logos) aux textes et annonces qui sont postées, sans prévenir l'auteur au préalable ?

Après discussion, il est convenu ; que l'on ne peut pas intervenir sur le fond d'un post, que l'on ne peut pas ajouter ou retrancher une information ou une image sans avoir auparavant contacté l'auteur et obtenu son accord. En revanche les responsables de rubrique peuvent intervenir sur la forme pour homogénéiser les différentes informations et faciliter la lecture des visiteurs.

La lettre de l'AFEA : A ce jour, Gilles n'a rien reçu pour alimenter la lettre. Discussion : peut-on/doit-on ajouter ce surcroît de travail alors que chacun est déjà débordé et que la préparation du congrès va augmenter rapidement la charge de travail ? Y a-t-il vraiment nécessité à produire une lettre qui reprend les informations à disposition sur le site ? Après discussion, il est convenu qu'il est préférable d'envisager de rédiger un édito par mois et de l'envoyer à tous les membres (voire au-delà ?) en les invitant à consulter le site Internet.

Titre proposé : **L'édito de l'AFEA**

Il est convenu de renouveler l'édito une fois par mois à l'exception de juillet et août.

Une proposition est discutée et retenue : établir une liste par ordre alphabétique : un responsable qui serait chaque mois chargé de l'édito. Le CA comporte 22 membres, ce qui revient donc à ce que chacun écrive environ un édito tous les deux ans.

Il est convenu que l'édito fasse plus ou moins 3000 signes, soit envoyé au membre du CA par l'auteur le 15 du mois courant, laissant à chacun la possibilité de relire, puis soit posté sur le site le 30 du mois.

Sur le contenu : chacun est libre de s'exprimer, il peut s'agir de commenter les actualités de l'anthropologie, les actualités du monde associatif, les actualités de l'AFEA, un « coup de gueule », un point sur une grosse manifestation, une parution marquante...

L'édito de juin sera donc écrit par Gilles Raveneau et portera sur le congrès à venir.

Le congrès : les derniers détails du texte ont été revus (voir ci-joint).

Les contributions devront être envoyées pour le 20 décembre 2010. Une adresse mail sera créée par S. Houdart congres2011@asso-afea.fr

Suit une discussion animée sur les conditions d'accès au colloque : payant, gratuit, pour qui....

Finalement il est décidé de rédiger une fiche d'inscription sur laquelle deux catégories subdivisées apparaîtront :

Adhérents de l'AFEA	Non adhérents de l'AFEA
----------------------------	--------------------------------

Statutaires	Étudiant /chômeur/ vacataire	Statutaires	Étudiant /chômeur/ vacataire
50	00	100	40

Première proposition de budget par A Soucaille : environ 50 000 euros, il semble toutefois que ce soit tout de même un peu surévalué. Des demandes de financement seront adressées aux laboratoires de recherche et aux Ecoles doctorales associées à ces laboratoires, ainsi que des dossiers de demande de subvention. En outre, la RATP et la SNCF seront contactées par des membres du CA qui ont des contacts dans ces institutions.

Nous avons également discuté la possibilité de faire appel au privé pour obtenir des subventions : Fondation de France, par exemple. En cas d'accord sur ces démarches, se posera alors la question des financeurs « éthiques ».

Proposition d'une première liste de 12 noms évoqués pour faire partie du comité scientifique :

- Susan Rogers
- Mondher Kilani
- Francine Saillant
- Michelle Daveluy
- Gustavo Lins Ribeiro
- François Laplantine
- Anne-Christine Taylor
- Marc Abelès
- Michel Agier
- Françoise Héritier
- Sylvie Fainzang
- Michal Buchowski
- Christian Bromberger

Pour les séances plénières, les premières discussions sont lancées : les premières idées / propositions :

- L'Anthropologie, est-elle la science de l'homme ?
- Qu'est ce que l'anthropologie pour les autres (disciplines, les sociétés, les médias...) ? pose la question des frontières de la connaissance, avec l'organisation d'un dialogue plus que d'une conférence « classique ».
- L'anthropologie française existe-elle encore ? ou existe-t-il une anthropologie française ?
- Comment la société civile s'approprie les connaissances anthropologiques ?

Question : ces propositions qui sont intéressantes intellectuellement ne sont-elles pas trop fermées et peu accessibles au public (il ne faut pas que les plénières tournent à un débat entre deux ou trois initiés) ?

Les débats et propositions sont à suivre et à développer, par mail et au cours du prochain CA. Attention, le temps file vite et à partir de septembre, le calendrier va se resserrer de plus en plus.